



2018 - 2019
RAPPORT ANNUEL

L'

ORDRE DES THÉREPEUTES
RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO
A POUR MISSION DE VEILLER À
L'APPLICATION DE LA **LOI SUR**
LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ
RÉGLEMENTÉES ET DE LA **LOI SUR LES**
THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES AFIN DE
S'ASSURER QUE LES SOINS OFFERTS AU
PUBLIC PAR LES MEMBRES DE L'ORDRE
SOIENT FOURNIS EN TOUTE SÉCURITÉ ET
D'UNE MANIÈRE CONFORME À L'ÉTHIQUE

 PROFESSIONNELLE.

MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU REGISTRAIRE	4
.....	
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS	7
.....	
CONSEIL, HORS-CONSEIL ET PERSONNEL	8
.....	
LISTE DES COMITÉS	9
.....	
STATISTIQUES	11
.....	
RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF	14
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS	15
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION	16
.....	
RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ	18
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS	20
.....	
RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	21
.....	
RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE	21
.....	
ÉTATS FINANCIERS	22



MESSAGE DE LA

PRÉSIDENTE ET
DU REGISTRAIRE

BIENVENUE

AU RAPPORT ANNUEL 2019 - 2020.



Christina Sperling, RRT
Présidente



Kevin Taylor, RRT
Registraire

Au nom du Conseil, des comités et du personnel, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO).

L'OTRO est l'un des 26 organismes de réglementation des professions de la santé établis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Ayant pour tâche de servir la population et de protéger ses intérêts, l'OTRO :

- Élabore, établit et tient à jour (i) les exigences d'entrée en exercice de la profession de thérapeute respiratoire; (ii) les normes de pratique auxquelles doivent se conformer tous les thérapeutes respiratoires lorsqu'ils dispensent des soins; et (iii) les normes d'éthique professionnelle auxquelles sont assujettis nos membres;
- Reçoit et fait enquête sur les plaintes concernant ses membres afin de s'assurer que les normes de pratique sont respectées et que les patients reçoivent les soins de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;
- Facilite l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel de ses membres afin de maintenir la qualité de la pratique, tout en répondant aux besoins changeants des patients et du système de santé, de même qu'à l'évolution de l'environnement de la pratique et aux avancées technologiques;
- Fournit de l'information sur ses membres au public afin de lui permettre de faire des choix éclairés en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé; et
- Exerce ses activités de façon ouverte et transparente afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les décisions prises et leur incidence sur les soins qu'ils reçoivent.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU REGISTRAIRE

Au cours du dernier exercice, nous avons continué à améliorer nos pratiques de gouvernance et à apporter des changements aux règlements et des révisions aux politiques. Notre nouveau programme de perfectionnement professionnel a été mis en application pour la première cohorte complète de thérapeutes respiratoires. Nous nous assurons ainsi de continuer à répondre aux normes d'exercice et à mieux comprendre quels sont les aspects à perfectionner dans l'ensemble de la profession. Nous avons commencé à utiliser le programme EQual d'Agrément Canada, notre nouveau fournisseur de services d'agrément. Ce programme est un élément clé du maintien de la qualité des programmes de formation en thérapie respiratoire de la province. Enfin, nous avons mis en place la dernière étape du programme de numérisation de l'inscription par le lancement d'un processus en ligne de demande auprès de l'OTRO.

Dans les pages à venir du rapport annuel de l'OTRO, vous verrez un résumé des activités menées par nos différents comités législatifs au cours des douze derniers mois, ainsi que nos états financiers de 2019-2020.

Nous sommes très fiers de nos réalisations et heureux de contribuer à offrir aux Ontariens des soins respiratoires sûrs, efficaces et éthiques.

Salutations,

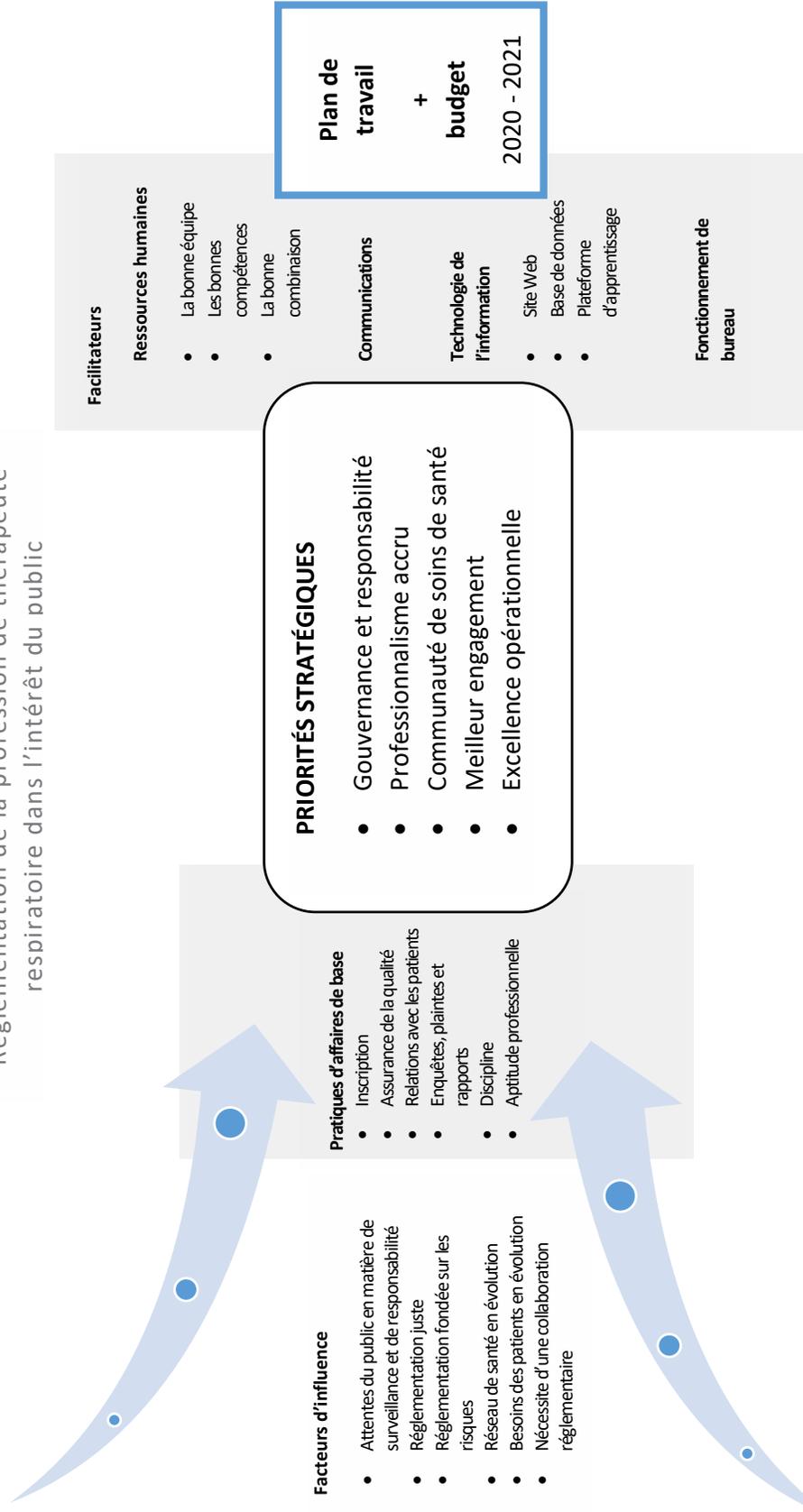
Christina





PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'ORTO 2020 – 2021

Réglementation de la profession de thérapeute
respiratoire dans l'intérêt du public



MEMBRES DU CONSEIL, MEMBRES DU COMITÉ NON-CONSEIL ET MEMBRES DU PERSONNEL

en date du 29 février 2020

15

CONSEIL

Kelly Arndt, RRT
Michelle Causton
Allison Chadwick, RRT
Rhonda Contant, RRT
Jeff Earnshaw, RRT
Monique Forster
Harjit Jaswal
James Lexovsky
Lindsay Martinek, RRT
Kim Morris
Kelly Munoz, RRT
Jody Saarvala, RRT
Christina Sperling, RRT
Andrea Winters, RRT
Yvette Wong

12

HORS-CONSEIL

Julie Boulianne, RRT
Daniel Fryer, RRT
Aaron Giba, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Antonio Guglietti, RRT
Christa Krause, RRT
Sheena Lykke, RRT
Concetta Martins, RRT
Denise Murphy, RRT
Travis Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Bruno Tassone, RRT

8

PERSONNEL

Kevin Taylor RRT, Registraire
Carole Hamp RRT, Directrice de la qualité de l'exercice
Lisa Ng, Directrice de l'inscription
Amelia Ma, Directrice des finances et chef de bureau
Janice Carson, Directrice des communications
Denise Steele, Coordinatrice des programmes professionnels
Shaf Rahman, Directeur de la conduite professionnelle
Temeka Tadesse, Spécialiste, TI et bases de données

LISTE DES COMITÉS en date du 29 février 2020

EXÉCUTIF

Christina Sperling, RRT présidente
 Allison Chadwick, RRT vice-présidente
 Michelle Causton
 Rhonda Contant, RRT
 Monique Forster

DISCIPLINE

Christina Sperling, RRT présidente	Antonio Guglietti, RRT
Monique Forster vice-présidente	Lindsay Martinek, RRT
Julie Boulianne, RRT	Concetta Martins, RRT
Michelle Causton	Jody Saarvala, RRT
Daniel Fryer, RRT	Andrea Winters, RRT

APTITUDE PROFESSIONNELLE

Christina Sperling, RRT présidente	Lindsay Martinek, RRT
Monique Forster vice-présidente	Concetta Martins, RRT
Julie Boulianne, RRT	Jody Saarvala, RRT
Daniel Fryer, RRT	Andrea Winters, RRT
Antonio Guglietti, RRT	

ENQUÊTES, PLAINTES ET RAPPORTS

Allison Chadwick, RRT présidente	James Lexovsky
Jeff Earnshaw, RRT vice-président	Sheena Lykke, RRT
Kelly Arndt, RRT	Kim Morris
Michelle Causton	Kelly Munoz, RRT
Rhonda Contant, RRT	Denise Murphy, RRT
Aaron Giba, RRT	Travis Murphy, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT	Kathleen Olden-Powell, RRT
Harjit Jaswal	Bruno Tassone, RRT
Christa Krause, RRT	Yvette Wong

LISTE DES COMITÉS en date du 29 février 2020

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Michelle Causton présidente
Kelly Arndt, RRT vice-présidente
Julie Boulianne, RRT
Allison Chadwick, RRT
Antonio Guglietti, RRT

Concetta Martins, RRT
Kim Morris
Travis Murphy, RRT
Christina Sperling, RRT

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Rhonda Contant, RRT présidente
Ginette Greffe-Laliberté, RRT vice-présidente
Michelle Causton
Monique Forster
Daniel Fryer, RRT
James Lexovsky

Sheena Lykke, RRT
Lindsay Martinek, RRT
Concetta Martins, RRT
Kelly Munoz, RRT
Bruno Tassone, RRT
Yvette Wong

INSCRIPTION

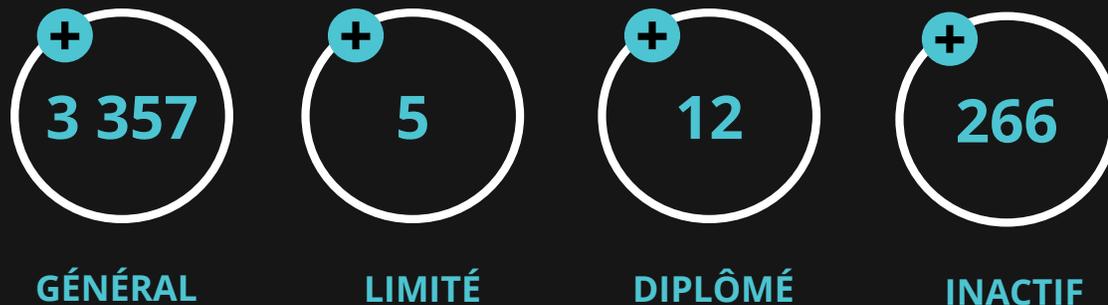
Christa Krause, RRT présidente
Andrea Winters, RRT vice-présidente
Jeff Earnshaw, RRT
Monique Forster
Aaron Giba, RRT
Antonio Guglietti, RRT

James Lexovsky
Kim Morris
Denise Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Jody Saarvala, RRT

STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

EN DATE DU 29 FÉVRIER 2020

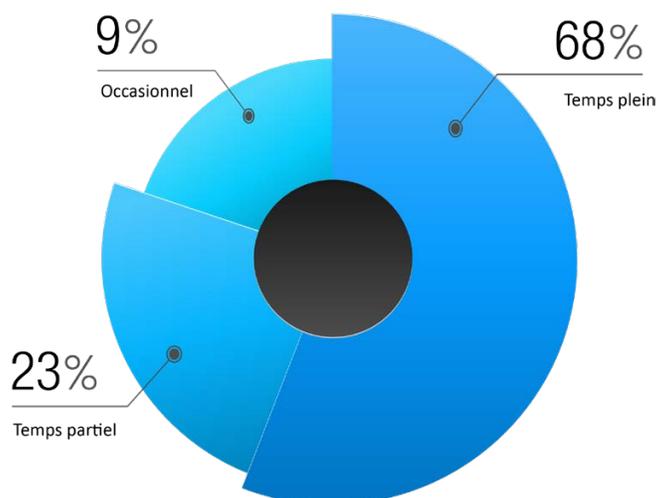
NOMBRE DE THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES **3 640**



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les catégories d'inscription, consultez : <http://www.crto.on.ca/fr/members/about-your-certificate-of-registration/classes-registration/>

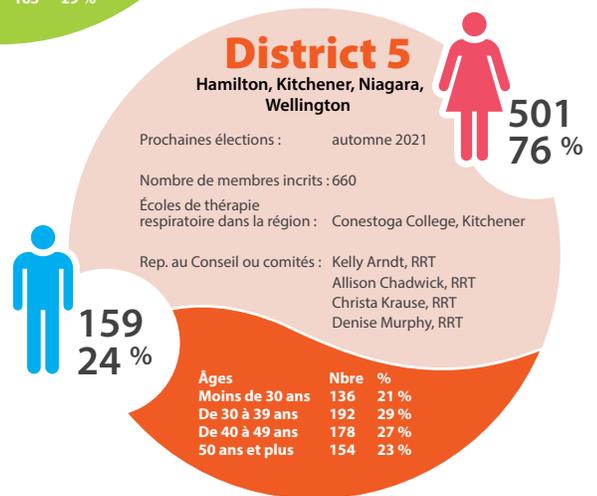
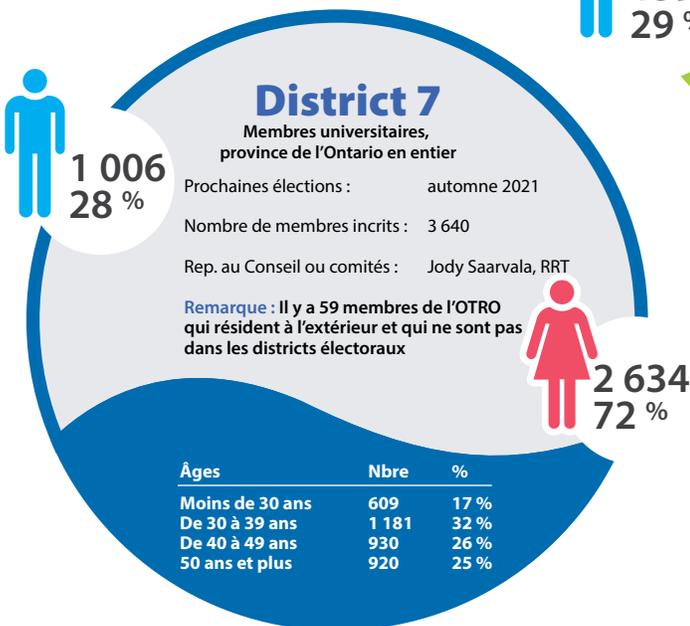
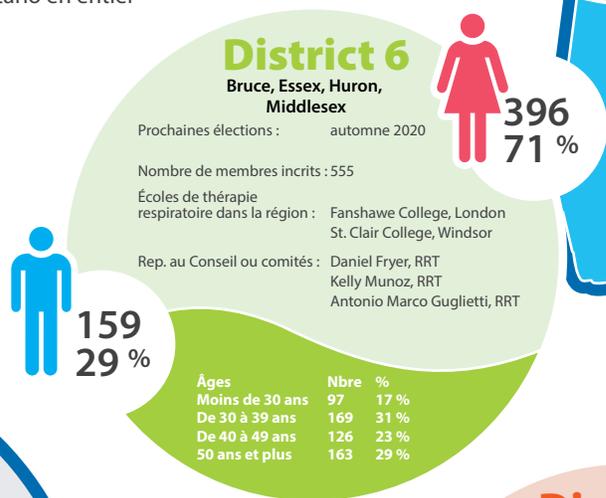
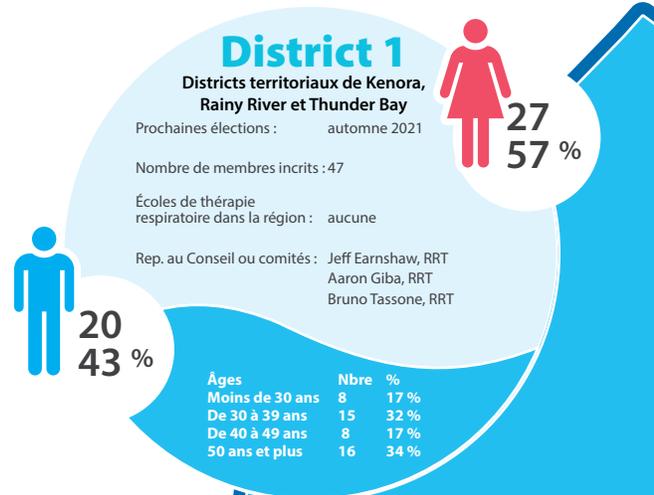
CATÉGORIE D'EMPLOI

(Selon l'employeur principal)

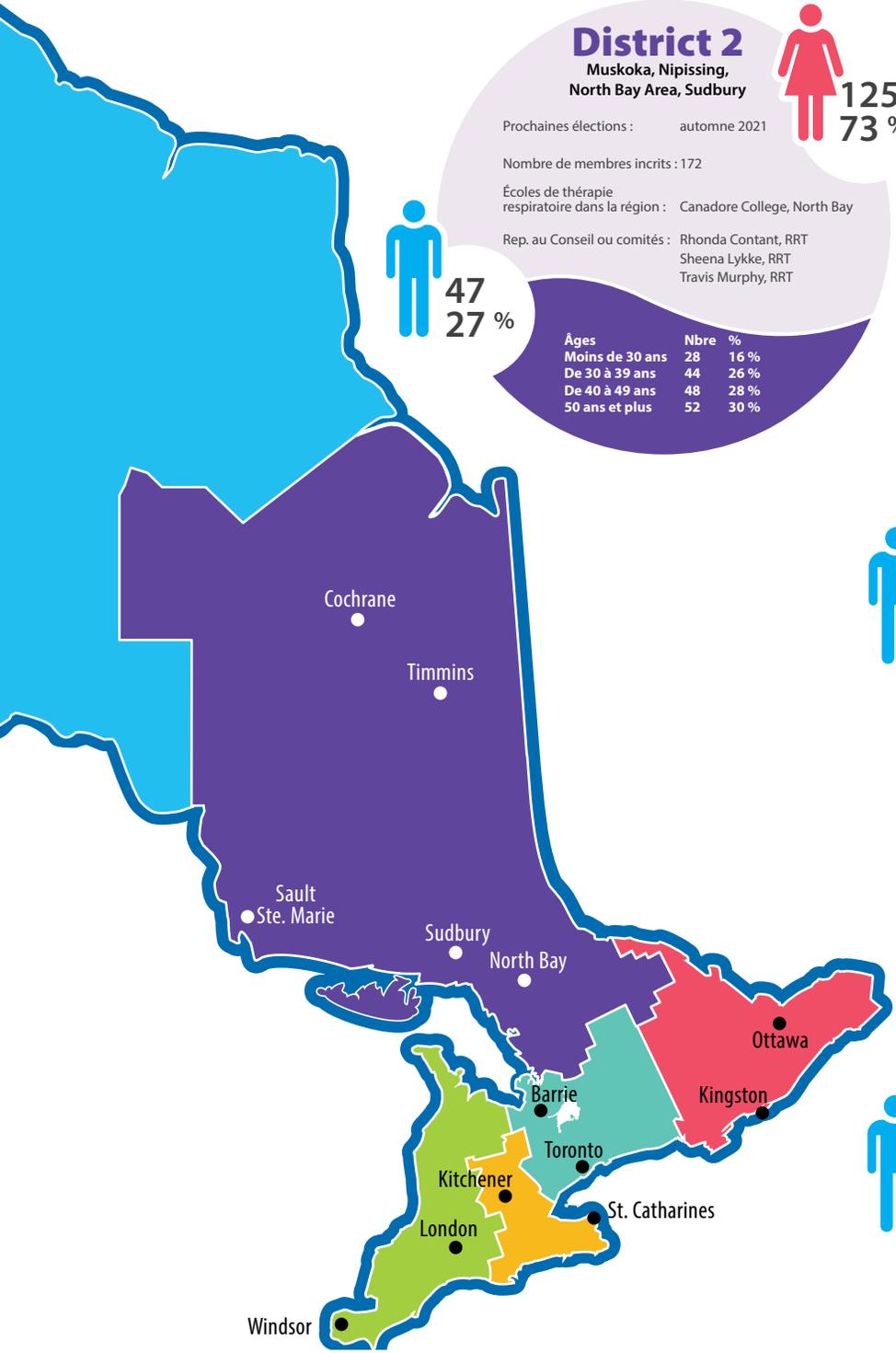


Districts électoraux de l'OTRO

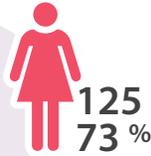
- 1 - Districts territoriaux de Kenora, Rainy River and Thunder Bay
- 2 - Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury
- 3 - Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings
- 4 - Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe
- 5 - Hamilton, Kitchener, Niagara, Wellington
- 6 - Bruce, Essex, Huron, Middlesex
- 7 - Membres universitaires, province de l'Ontario en entier



2019/2020



District 2 Muskoka, Nipissing, North Bay Area, Sudbury

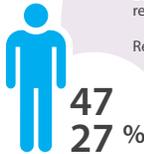


Prochaines élections : automne 2021

Nombre de membres inscrits : 172

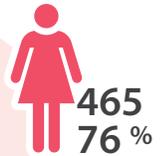
Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Canadore College, North Bay

Rep. au Conseil ou comités : Rhonda Contant, RRT
Sheena Lykke, RRT
Travis Murphy, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	28	16 %
De 30 à 39 ans	44	26 %
De 40 à 49 ans	48	28 %
50 ans et plus	52	30 %

District 3 Ottawa-Carlton, Renfrew, Hastings

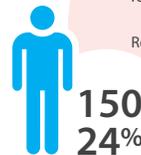


Prochaines élections : automne 2020

Nombre de membres inscrits : 615

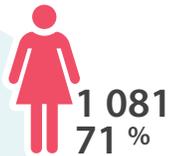
Écoles de thérapie respiratoire dans la région : Algonquin College, Ottawa
La Cité collégiale, Ottawa

Rep. au Conseil ou comités : Julie Boulianne, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Andrea Winters, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	102	17 %
De 30 à 39 ans	214	35 %
De 40 à 49 ans	160	26 %
50 ans et plus	139	22 %

District 4 Grand Toronto, Haliburton, Northumberland, Simcoe

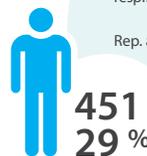


Prochaines élections : automne 2020

Nombre de membres inscrits : 1 532

Écoles de thérapie respiratoire dans la région : The Michener Institute for Applied Health Sciences, Toronto

Rep. au Conseil ou comités : Lindsay Martinek, RRT
Concetta Martins, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Christina Sperling, RRT



Âges	Nbre	%
Moins de 30 ans	226	15 %
De 30 à 39 ans	523	34 %
De 40 à 49 ans	396	26 %
50 ans et plus	387	25 %

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Christina Sperling, RRT

Présidente du Comité exécutif

Sous la responsabilité du conseil et en consultation avec le registraire et premier dirigeant, le Comité exécutif supervise l'administration de l'OTRO. Le Comité exécutif peut exercer tous les pouvoirs du Conseil sur les questions qui exigent une attention immédiate, sauf en ce qui a trait à l'établissement, l'amendement ou la révocation de règlements ou de statuts de l'organisation. Élus par le Conseil, le président et le vice-président siègent automatiquement au Comité exécutif.

Initiatives clés :

- Passé en revue le budget, l'état financier et les investissements de l'OTRO
- Examiné les états financiers vérifiés de l'OTRO
- Nommé des membres du Conseil et hors-Conseil au sein des différents comités législatifs
- Supervisé la transition à un nouveau fournisseur de services d'agrément de la formation et des programmes de formation
- Examiné différentes mesures d'amélioration de la gouvernance de l'OTRO
- Amorcé l'examen annuel du rendement pour le registraire et chef de la direction
- Proposé des révisions aux règlements administratifs concernant les frais et la façon de déterminer les modifications de frais

RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Michelle Causton

Présidente du Comité des relations avec les patients

Le Comité des relations avec les patients est responsable de l'élaboration, de l'établissement et du maintien d'un Programme des relations avec les patients, lequel comprend des mesures de prévention et (ou) de remédiation en cas d'exploitation sexuelle de patients par des membres de l'OTRO et l'administration de fonds pour les traitements ou services-conseils à fournir aux patients qui auraient été sexuellement exploités par nos membres. Ce comité offre également des avis au Conseil sur les plans de communication.

Initiatives clés :

Au cours de l'exercice 2019-2020, il n'y a eu aucune demande de financement de thérapie auprès du Comité des relations avec les patients.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Examiné les Lignes directrices de pratique professionnelle Prévention des mauvais traitements et sensibilisation à leur sujet
- Examiné et discuté de façons pour le Comité d'adopter le point de vue de l'intérêt du public au sein du Conseil de l'OTRO
- Surveillé les orientations stratégiques liées à l'engagement des membres, la sensibilisation du public et l'engagement des étudiants.

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION

Christa Krause, RRT

Présidente du Comité de l'inscription

Le Comité d'inscription ordonne au registraire d'émettre des certificats d'inscription aux demandeurs et peut imposer des modalités et restrictions sur ces certificats. Le Comité d'inscription examine et élabore des politiques concernant l'inscription, notamment sur les programmes d'enseignement approuvés, les évaluations des formations antérieures et les critères d'inscription.

Initiatives clés :

- Passé en revue les questions liées à l'inscription et pris des décisions concernant les candidats, en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, la *Loi de 1991 sur les thérapeutes respiratoires*, le *Règlement sur l'inscription* et les règlements administratifs et politiques de l'OTRO.
- Supervisé l'accréditation des programmes de thérapie respiratoire
- Examiné, contrôlé et établi les processus d'évaluation d'entrée dans la pratique
- S'est assuré que les outils d'évaluation d'entrée dans la pratique correspondent au Référentiel national des compétences
- Examiné et approuvé différents programmes d'agrément (insertion, soin, retrait d'aiguille thoracique, insertion d'aiguille sous-cutanée de faible impédance) présentés par les hôpitaux et établissements
- Examiné et modifié les lignes directrices de pratique professionnelle sur les programmes d'agrément des procédures prescrites avancées sous le derme et sur l'inscription et l'utilisation du titre
- lancé le processus de demande en ligne, qui permet aux candidats de faire leur demande, de transmettre des documents et d'effectuer le suivi de leur demande en ligne.

- Examen et modification des politiques suivantes :
 - Politique sur les programmes de formation au Canada
 - Politique sur l'évaluation des compétences d'entrée dans la profession
 - Évaluation des compétences d'entrée dans la pratique à l'inscription - Politique et procédure d'interjection en appel
 - Politique pour déterminer la bonne moralité des candidats
 - Demande d'inscription – Politique sur la fermeture des dossiers
 - Politique sur l'utilisation non autorisée du titre et le fait de donner l'impression qu'on fait partie de la profession avant l'inscription
 - Politique Certificat d'inscription de membre Inactif

13 RENVOIS AU TOTAL

5 RENVOIS POUR ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

Demandeurs qui n'ont pas exercé la profession de thérapeute respiratoire dans les deux ans précédant leur demande auprès de l'OTRO

1 ENTRÉE DANS LA PROFESSION

Examen des résultats d'évaluation de l'entrée dans la profession

6 CHANGEMENTS APPORTÉS AUX MODALITÉS ET RESTRICTIONS

Demandes de modifications aux modalités et restrictions imposées aux certificats d'inscription des membres

1 RATIFICATION DE L'OFFRE DU REGISTRAIRE

pour émettre un certificat d'inscription

Consultation des Rapports sur les pratiques d'inscription équitables du Commissaire à l'équité à

www.crto.on.ca/pdf/Reports/2019.OFC.Report.pdf

RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Rhonda Contant, RRT

Présidente du Comité d'assurance de la qualité

Le Comité d'assurance de la qualité élabore, met en place et maintient le Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, favorisant le perfectionnement professionnel des membres thérapeutes respiratoires. Tous les cinq ans, ce comité passe en revue l'efficacité du Programme d'assurance de la qualité. Il surveille en outre la conformité relativement à ce programme et prend des décisions liées aux membres identifiés comme possédant des connaissances, des compétences ou des capacités de jugement insatisfaisantes.

Initiatives clés :

- Révisé la politique sur le Programme de perfectionnement professionnel (PPP)
- Mis à jour les guides sur l'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement et le PPP
- Examiné la mise sur pied d'une nouvelle plateforme pour le PORTfolio
- Révisé l'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement
- Établi les priorités clés en matière de communication du Programme de perfectionnement professionnel

Exigences d'AQ :

- **L'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement** est remplie par les membres nouveaux ou nouvellement réintégrés
- Le **Module d'apprentissage électronique RelevantT** est rempli une fois par année par tous les membres
- Le **Portfolio en ligne à l'intention des thérapeutes respiratoires (PORTfolio^{MO})** doit être maintenu de façon continue par tous les membres, avec présentation aux fins d'examen par leurs pairs au moins une fois tous les cinq ans
- **Programme d'éducation permanente et de correctifs SCERP / Évaluation de la pratique** (dans certains cas bien précis)

Pour obtenir plus de renseignements, consultez

www.crto.on.ca/pdf/fr/Politiques/QA_Program_Policy_101_fr.pdf

L'assurance de la qualité en chiffres



LAUNCH RT ÉVALUATION JURISPRUDENTIELLE

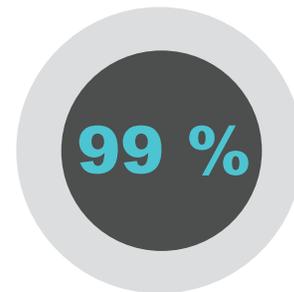
- 252** Membres ont terminé leur Évaluation jurisprudentielle pendant cette période
- 40** ont reçu un pointage inférieur à 70 % et qui ont dû recommencer thérapies respiratoires en lancement sauf cinq, tous ont réussi l'évaluation à la deuxième tentative
- 6** Nombre de SCERP (Note inférieure à la note limite)

Programme de perfectionnement professionnel (PPP)

- 580** Membres sélectionnés pour soumettre leur PORTfolio (date limite le 1^{er} avril 2019)
- 3** Nombre de membres qui n'ont pas envoyé leur PORTfolio (à la fin des prolongements)
- 24** Nombre de séances d'encadrement demandés

Module d'apprentissage électronique RelevantT

- 3 502** membres avait rempli le module à la date limite du 29 février
- 20** Membres n'ont toujours pas rempli le module RelevantT



Conformité
de RelevantT

Résultats du sondage sur le module d'apprentissage électronique RelevantT

100 % Des répondants ont affirmé qu'il était facile d'accéder au questionnaire et d'y répondre

99 % Des répondants ont affirmé que le module avait amélioré leurs connaissances des changements récents touchant les normes de pratique

RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS

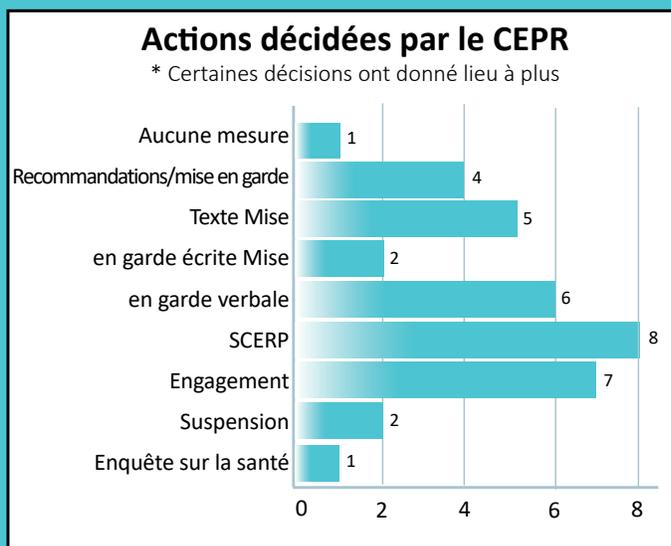
Allison Chadwick, RRT

Présidente du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports est responsable d'enquêter sur les questions portées à l'attention de l'OTRO au moyen de plaintes ou de rapports, comme les signalements de congédiement provenant d'employeurs. Le Comité examine les questions concernant la conduite, la capacité et la compétence des membres afin d'établir s'il y a lieu de transmettre le cas au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude professionnelle, ou s'il serait mieux approprié d'utiliser une autre méthode.

Initiatives clés :

En 2019-2020, l'OTRO a reçu 38 nouveaux cas. Parmi ces cas, cinq ont été réglés par enquête, alors que 33 se sont rendus au CEPR. 17 cas sont toujours en cours, et 16 décisions ont été prises. Les décisions sont décrites dans la liste ci-dessous.



Des préoccupations concernant des thérapeutes respiratoires ont été

- 9** Plaintes
- 18** Rapports d'employeur
- 3** Auto-signalements de membres
- 7** Renvois par le Comité d'AQ
- 1** Renvoi par le Comité EPR
- 38** Cas reçus

Sur les **38** nouveaux cas, **6** étaient des enquêtes sur la santé, dont **4** ont été réglées et **2** sont encore en cours.

RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Christina Sperling, RRT
Présidente de Comité d'aptitude professionnelle

A la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le Comité d'aptitude professionnelle mène des audiences pour établir si un membre est frappé d'incapacité. Il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse pas exercer la profession en toute sécurité ou qu'il puisse seulement l'exercer avec des restrictions, dans l'intérêt du public. Une audience sur l'aptitude professionnelle est habituellement fermée au public, à moins que le membre n'en fasse la demande.

Cette année, il y a eu un renvoi au Comité d'aptitude professionnelle. Avant l'audience, le membre concerné a démissionné de l'OTRO.

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Christina Sperling, RRT
Président du Comité de discipline

Les sous-comités de ce Comité sont responsables des audiences et des décisions touchant les allégations de manquement professionnel ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant le Comité de discipline sont de nature civile. En se basant sur les preuves fournies, le sous-comité doit en venir à une décision et, s'il y a déclaration de culpabilité, décider d'une pénalité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce que peut faire le Comité de discipline, consultez : www.crto.on.ca/public/concerns-about-a-respiratory-therapist/hearings/about-discipline/

En 2019-2020, il n'y a eu aucun renvoi au Comité de discipline.



SOMMAIRE FINANCIER 2019/2020

Rapport des Vérificateurs Indépendants

DU CONSEIL DE L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Avis

Les états financiers sommaires, qui comportent le bilan sommaire au 29 février 2020 et l'état sommaire des résultats pour l'exercice terminé à cette date, découlent des états financiers vérifiés de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'Ordre) pour l'exercice qui s'est terminé le 29 février 2020.

À notre avis, les présents états financiers sommaires représentent un sommaire juste des états financiers vérifiés conformément aux normes comptables canadiennes se rapportant aux organismes à but non lucratif, sauf que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux états financiers sommaires n'ont pas été préparés comme dans les *états financiers sommaires*.

État financier sommaire

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les déclarations exigées par les normes comptables canadiennes se rapportant aux organisations à but non lucratif. Par conséquent, la lecture des états financiers sommaires et du rapport du vérificateur ne devrait pas remplacer la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre ni celle du rapport du vérificateur. Les états financiers sommaires et les états financiers vérifiés ne reflètent pas les événements survenus après la date de notre rapport sur les états financiers vérifiés.

États financiers vérifiés et notre rapport à leur sujet

Nous avons émis un avis sans réserve sur les états financiers vérifiés dans notre rapport daté du À venir.

Responsabilité de la direction quant aux états financiers résumés

La direction est tenue de préparer le sommaire des états financiers sommaires conformément aux normes comptables canadiennes se rapportant aux organismes à but non lucratif, sauf que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux sommaires financiers n'ont pas été préparées.

Responsabilité du vérificateur quant aux états financiers résumés

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis à savoir si les états financiers résumés représentent un résumé juste des états financiers vérifiés en nous basant sur nos procédures, ce qui a été effectué conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions ayant pour but d'émettre un rapport sur des états financiers résumés ».

Toronto (Ontario)

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Bilan Sommaire

AU 29 FÉVRIER 2020

	2020	2019
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 711 246 \$	1 532 034 \$
Investissements	1 245 136	1 227 462
Dépenses payées	54 271	48 115
	3 010 653	2 807 611
Immobilisations	198 469	176 396
	3 209 122	2 984 007
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	86 608	218 042
Revenu reporté - registration fees	1 956 266	1 905 819
	2 042 874	2 123 861
Obligation en vertu de contrats de location	60 850	34 327
	2 103 724	2 158 188
ACTIF NET		
Restreints à l'interne		
Fonds pour thérapie abusive	80 000	50 000
Fonds de réserve pour éventualités générales	500 000	500 000
Fonds général pour les enquêtes et les audiences	150 000	150 000
Réserve pour projets spéciaux	300 000	345 173
Montant non affecté		
Fonds pour Exploitation	75 398	(219 354)
	1 105 398	825 819
	3 209 122 \$	2 984 007 \$

Copies of 2019 / 2020 complete audited financial statements are available on our website at www.crto.on.ca or on request from the Registrar at 416-591-7800.

Bilan Sommaire des Opérations

AU 29 FÉVRIER 2020

	2020	2019
REVENUS		
Droits d'inscription, de renouvellement et de demande	2 172 294 \$	1 932 836 \$
Intérêts revenus	40 132	31 429
	2 212 426	1 964 265
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	1 044 204	1 256 770
Frais d'occupation	154 349	145 105
Assurance de la qualité	74 222	38 784
Honoraires professionnels	94 972	153 561
Impression, frais postaux, papeterie et livraison	37 181	40 572
Conseil et comité	62 172	92 234
Projets spéciaux	81 818	70 905
Tous autres frais d'exploitation	383 929	367 156
	1 932 847	2 165 087
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses de l'année	279 579 \$	(200 822) \$

Copies of 2019 / 2020 complete audited financial statements are available on our website at www.crto.on.ca or on request from the Registrar at 416-591-7800.



**College of Respiratory
Therapists of Ontario**

**Ordre des thérapeutes
respiratoires de l'Ontario**

180, rue Dundas Ouest, Bureau 2103
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
Téléphone : (416) 591-7800 / (800) 261-0528
Télécopieur : 416-591-7890

www.crto.on.ca